

Atelier n°9

LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE COMME LEVIER À
LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Date : 30/11/2023

<u>Animateur(s) :</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Matthieu FRANQUIN - CEN Hauts-de-France ➤ Charly LEVEQUE - CEN Occitanie
<u>Rapporteur(s) :</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adrien BREQUER (CEN HDF)
<u>Intervenants :</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manon Chautard (CEN Champagne Ardennes) ➤ Laura CZERNIAK/Matthieu FRANQUIN (CEN HDF) ➤ Charly LEVEQUE/Gaëlle VIVES Terre de Liens (LIFE Biodiv 'paysanne) ➤ Philippe MESTELAN (SCOPELA)
<u>Contexte :</u>	<p>La transition agroécologique est un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité en France. Au travers de retours d'expériences et de témoignages, nous échangerons sur le rôle que peuvent jouer les Conservatoires d'espaces naturels en tant qu'écologue dans cette transition et la façon de construire des compromis soutenables avec les agriculteurs sur nos sites et en dehors. Cet atelier soulèvera également la question des outils et compétences à mobiliser pour les Conservatoires d'espaces naturels.</p>
<u>Problématique :</u>	<p>Quelle place, quel rôle pour les CEN dans la transition agro-éco ? Comment jouer notre rôle d'écologue dans cette transition ? Construire des compromis soutenables avec les agriculteurs sur nos sites et en dehors ?</p>
<u>Objectifs :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Partager des retours d'expériences des CEN à différentes échelles de travail sur le sujet • Créer des échanges autour du positionnement des CEN sur la transition agroécologique
<u>Contenu :</u> <i>(Sujets et interventions)</i>	<p>15h30 – 15h45 Accueil/Intro <i>Charly et Matthieu</i> Rappel sur les enjeux de la transition agroécologique</p> <p>15h45 – 17h45 Retour d'expériences à différentes échelles territoriales</p>

Atelier n°9

LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE COMME LEVIER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Date : 30/11/2023

	<ul style="list-style-type: none">➤ Laura CZERNIAK/Matthieu FRANQUIN (CEN HDF) : prise en compte des enjeux agricole dans l'élaboration d'un plan de gestion de site – exemple des marais communaux de Daours➤ Manon Chautard (CEN Champagne Ardennes) : valorisation des prairies humides de la Bassée➤ Charly LEVEQUE/ Gaëlle VIVES Terre de Liens : diagnostic et PDG agroécologiques mis en place dans le cadre du LIFE Biodiv 'paysanne <p>15 min de présentation suivi de 15 min d'échanges : rôle et positionnement du CEN, compétences requises ou manquantes, problématiques rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none">• Philippe MESTELAN (SCOPELA) - 30 min: apport du réseau patur'ajuste pour l'activité des CEN, proposition d'accompagnement pour la montée en compétence dans l'accompagnement des fermes <p>17h45 – 18h30 Deuxième partie : échange sur le positionnement des Conservatoire dans le cadre de la transition agroécologique – quels moyens d'actions et quelles compétences nécessaires ?</p>
<p>Synthèse : <i>(Conclusions de l'atelier)</i></p>	<p>Retours d'expérience : cf. présentation</p> <p>Les 3 retours d'expérience ont mis en évidence que les CEN peuvent agir à plusieurs échelles en faveur d'une transition agroécologique, que ce soit au travers de la meilleure intégration des enjeux agricoles dans la rédaction d'un plan de gestion de site (REX CEN HDF), l'animation d'une démarche territoriale (REX CEN CA) ou la mise en œuvre d'un programme d'ampleur régional (REX LIFE Biodiv'Paysanne – CEN OCC).</p> <p>Ces projets et les échanges avec les participants à l'atelier ont mis en évidence l'intérêt pour les CEN, dans leur objectif de préservation de la biodiversité, de mieux intégrer les agriculteurs dans leurs projets. Cependant, même si la collaboration avec le monde agricole est ancienne pour le réseau, des freins et interrogations demeurent sur le rôle des CEN dans cette transition agricole, les compétences et partenariats à développer.</p> <p>Synthèse du débat mouvant en fin d'atelier :</p> <p>Question 1 : Est-ce que les Conservatoire doivent prendre en compte les enjeux agricoles (maintien des exploitants sur site, viabilité économique, ...) au même niveau que les enjeux de conservation du patrimoine naturel dans leurs actions ?</p>

Atelier n°9

LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE COMME LEVIER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Date : 30/11/2023

- OUI - 17 participants :
 - Pour de nombreux espaces naturels, le maintien d'une activité agricole (élevage notamment) est un facteur clé de la conservation. Le maintien d'une agriculture viable et durable est donc un objectif indispensable.
 - L'agriculture occupant la majeure partie du territoire, les CEN doivent se préoccuper d'agriculture et ne pas se mettre en dehors ou en opposition du monde agricole
- NON – 24 participants :
 - La gestion conservatoire doit rester la priorité des CEN
 - La prise en compte des enjeux agricoles au même niveau que les enjeux biodiversité risque d'impliquer des compromis provoquant la dégradation du patrimoine naturel
 - L'accompagnement des agriculteurs n'est pas notre métier, « c'est à d'autres de le faire »

Question 2 : Est-ce que les Conservatoires ont à rôle à jouer en dehors des cœurs de biodiversité et notamment dans les milieux cultivés (grande plaine céréalière, milieux viticoles ...) ?

- OUI - 35 participants :
 - Elargissement d'échelle nécessaire car beaucoup d'interactions entre sites naturels gérés et milieux agricoles (ex : prélèvement d'eau sur les plaines agricoles impactant les zones humides gérées)
 - Il est important de sortir de nos espaces remarquables pour diffuser nos connaissances plus largement
- NON – 6 participants :
 - Nous ne sommes pas légitimes sur ces milieux qui n'hébergent pas de biodiversité remarquable
 - Il faut éviter la dispersion de nos actions et de nos financements

Au-delà de la réponse par l'affirmative ou la négative aux deux questions, il est ressorti chez certains confrères et consœurs, une crainte que la prise en compte des enjeux agricoles ne détourne les CEN de leur objectif premier : la protection et la conservation de la nature.

Un débat s'est alors ouvert sur le rôle qui est le nôtre : sommes-nous « seulement et uniquement » des conservateurs de la nature ou bien agissons nous également comme des écologues, soucieux de maximiser les fonctionnalités écologiques dans les territoires où nous intervenons ? Si oui, avons-nous toujours les moyens humains et matériel de le faire ?